

LE C.E.P.I. ET VOUS ...

Le C.E.P.I. - Association Loi de 1901

Les entreprises adhérentes au C.E.P.I. , PME-PMI-GE, viennent d'horizons différents avec de multiples activités et disposent de compétences en matière d'incendie :

- ⇒ *Se rencontrent, réfléchissent, échangent, proposent des idées, donnent des avis.*
- ⇒ *Se valorisent au niveau de la région par leur image de marque en se référant au C.E.P.I.*

C'est aussi pour les adhérents :

- ⇒ *La gratuité des réunions d'information et d'échange d'expérience en incendie (3 par an),*

VOUS POUVEZ BENEFCIER DE TOUT CECI POUR UNE COTISATION MODIQUE

Rejoignez le C.E.P.I.

Contact : Madame Murielle LEBEL

C.E.P.I.

26, rue Alfred Kastler

B.P. 339

76137 MONT-SAINT-AIGNAN-CEDEX

Téléphone : 02.32.19.55.00

Télécopie : 02.32.19.55.01